

# LA CHARTE DES BONNES PRATIQUES D'ÉLEVAGE

## UNE NOUVELLE AMBITION



La Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage est une démarche pour aider les éleveurs de bovins lait à progresser dans leurs pratiques et à répondre aux attentes de leurs partenaires, des clients et des citoyens.

Créée en 1999 et en constante évolution, la charte est dotée, en 2022, d'une nouvelle ambition : être l'outil de déploiement en élevage de la démarche de responsabilité

sociétale *France Terre de Lait*. Elle définit ainsi les objectifs de progrès de la filière laitière pour rester en phase avec les attentes de la société. Chaque litre de lait produit en France est concerné. En ce sens, la Charte est une démarche adaptée pour accompagner les évolutions des pratiques en élevage et la mise en œuvre des engagements pris au niveau collectif dans *France Terre de Lait*. Ainsi, pour chaque chapitre de la Charte sont définis des objectifs à atteindre et des marges de progrès.



## LA CHARTE EN DÉMARCHE DE PROGRÈS CONTINU

### Une démarche volontaire à une démarche contractuelle

Créée en 1999 par la Fédération Nationale Bovine (FNB) et la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL), la Charte est soutenue par la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE), les Interprofessions de la viande (Interbev) et du lait de vache (Cniel). Depuis, la Charte des bonnes pratiques d'élevage est en constante évolution.

La première version, née en réponse à la crise de la vache folle, était avant tout centrée sur la traçabilité des aliments et des animaux. En 2003, une deuxième version a intégré les nouvelles réglementations de la Politique Agricole Commune, en particulier sur les pratiques sanitaires. Rééditée en 2007, elle a renforcé le volet bien-être animal. En 2012, la Charte poursuit son adaptation avec notamment des exigences renforcées sur la sécurité sanitaire des animaux et des intervenants en élevage, ainsi que les questions environnementales.

Conçue à l'origine comme une démarche volontaire, elle est devenue **une démarche contractuelle entre l'éleveur et son collecteur de lait, à la fin des quotas laitiers**. Outil technique et pratique

de progrès, la Charte est la seule démarche qui **rassemble des réglementations** en vigueur et qui anticipe celles à venir. C'est aussi un **outil de conseil** qui aide et accompagne les éleveurs au quotidien dans la conduite de leur élevage.

### 2022, une nouvelle ambition.

En contribuant au déploiement de la démarche de responsabilité sociétale *France Terre de Lait*.

*France Terre de Lait* qualifie les caractéristiques et les valeurs de chaque litre de lait produit et transformé en France, et fixe des objectifs de progrès pour que ces valeurs restent en phase avec les attentes de la société. Le bien-être des troupeaux laitiers est ainsi l'une de ses priorités. L'évaluation du bien-être animal est ancrée dans le socle de cette démarche. **D'ici 2025, 100% des troupeaux laitiers français seront évalués**. Cette démarche collective de l'Interprofession vise à mettre en œuvre les conditions d'une démarche de progrès des pratiques d'élevage. A chaque diagnostic est défini un **plan de progrès individuel**.

### La Charte, un outil commun dans le respect de la spécificité de chaque élevage

La Charte est une démarche adaptée pour accompagner les évolutions des pratiques en élevage. Elle permet aussi la mise en œuvre des engagements pris au niveau collectif dans *France Terre de Lait*. **Ainsi, pour l'ensemble des rubriques des 7 chapitres de la Charte sont définis des objectifs à atteindre et des marges de progrès**.

En matière de bien-être animal, et c'est la grande nouveauté de la nouvelle Charte, elle est **le support de l'évaluation du bien-être des troupeaux**, un des engagements de *France Terre de Lait*.

Tous les 3 ans, un technicien de laiterie ou d'organisme de conseil, préalablement formé et « agréé », évalue le respect et l'application de la Charte au sein de l'élevage. Cette évaluation est aussi un temps d'échanges entre l'éleveur et l'évaluateur sur l'ensemble des rubriques. Les résultats sont présentés et discutés avec l'éleveur dès la fin de l'évaluation. Ensemble,

éleveurs et techniciens, définissent, lorsque c'est nécessaire, **un plan d'actions et de progrès** pour atteindre les objectifs définis.

Un outil informatique, support de saisie des rubriques de la Charte permettra une gestion fluide des évaluations, des informations de suivi et la création d'une base de données nationale. **Le traitement et l'analyse de cette base de données permettra d'objectiver le progrès sur l'ensemble des thèmes abordés par la Charte**. Ce projet est soutenu par le plan de relance.

**Courant 2022, la Charte, démarche de progrès pour les élevages, deviendra une démarche certifiée qui permettra d'attester du niveau d'excellence des fermes laitières françaises**.

Un organisme certificateur indépendant sera alors le garant du caractère « suffisant » des contrôles, mettra en place et appliquera le système de sanction.



## LA CHARTE, BIEN FAIRE ET LE FAIRE SAVOIR

**La Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage est devenue une véritable norme professionnelle pour l'élevage de bovins.**

La Charte traduit les engagements des éleveurs envers la société et envers les filières, sur des bonnes pratiques de production à différents niveaux : sanitaire, environnement, bien-être animal... Elle permet à chacun de s'inscrire dans une dynamique de progrès et de développement durable, indispensable pour assurer l'avenir des fermes et de la filière.

**Avec l'appui de son technicien, la charte permet à l'éleveur de :**

- vérifier ses pratiques,
- les améliorer si nécessaire,
- fournir la preuve qu'il respecte ses engagements,
- anticiper les évolutions sociétales, réglementaires ou de la filière pour mieux s'y adapter.

La Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage permet, à la fois, d'assurer la confiance des clients et des consommateurs vis-à-vis des pratiques d'élevage et de proposer aux éleveurs une démarche de progrès avec un accompagnement vers les bonnes pratiques de référence.

### LA CHARTE S'ARTICULE AUTOUR DE 7 CHAPITRES :

- **Traçabilité des animaux**
- **Santé des animaux**
- **Alimentation des animaux**
- **Hygiène de la production du lait**
- **Durabilité sociale**
- **Environnement**
- **Bien-être animal**

Les 5 premiers chapitres sont dans la continuité de la précédente charte (version 2012). Des évolutions importantes sont apportées aux chapitres 6 et 7 dans la version publiée en 2022.

## CHAPITRE 1 TRAÇABILITÉ DES ANIMAUX

La traçabilité des animaux constitue un enjeu essentiel pour la santé humaine et animale. Si les animaux sont bien identifiés et tracés, cela permet en cas de problème sanitaire de les retrouver ou de trouver les produits qui en sont issus. Une identification à jour est également utile pour l'éleveur pour la gestion technique de son troupeau.

➡ **L'évaluation porte sur l'application réglementaire de la traçabilité des animaux**

## CHAPITRE 2 SANTÉ DES ANIMAUX

Une vache en bonne santé produit un lait de bonne qualité. Des animaux en bonne santé sont le gage d'un troupeau plus performant, moins coûteux et plus simple à gérer. L'éleveur a de très nombreuses responsabilités dans le domaine de la santé animale, pilier du bien-être animal et de celui de l'éleveur.

C'est aussi un élément de santé publique et de protection des éleveurs, s'appuyant sur le concept « One Health » ou « une seule santé » qui rappelle les liens entre la santé humaine et celle des animaux. Il s'agit ainsi d'éviter la contagion entre animaux et avec l'Homme ; mais aussi de ne pas contaminer les produits vendus.

➡ **Les évaluations portent notamment sur :**

- le bilan sanitaire, protocole de soins, ordonnance, carnet sanitaire
- la transmission d'informations entre les éleveurs de l'exploitation
- le nettoyage des installations et matériels
- la pharmacie

## CHAPITRE 3 ALIMENTATION DES ANIMAUX

La qualité du lait dépend de l'alimentation de la vache. Une alimentation saine et équilibrée, et un abreuvement de qualité sont indispensables pour assurer au troupeau de bonnes conditions de vie, une santé correcte et un bon niveau de production.

➡ **Les évaluations portent notamment sur :**

- la conservation et la distribution des aliments
- la traçabilité des aliments achetés
- l'alimentation des jeunes veaux

## CHAPITRE 4 HYGIÈNE DE LA PRODUCTION DU LAIT

De bonnes conditions de traite agissent sur la qualité du lait, favorisent la santé de la mamelle et le bien-être des animaux et améliorent les conditions de travail de l'éleveur. De la traite au tank, elles garantissent un lait de qualité.

➡ **Les évaluations portent notamment sur :**

- la propreté du lieu de traite et de la laiterie
- le contrôle et entretien de l'installation de traite
- la qualité de l'eau
- l'identification des animaux avant traitement
- l'isolement des laits non commercialisables

## CHAPITRE 5 DURABILITÉ SOCIALE

Un éleveur accueille de nombreuses personnes sur sa ferme. Que ce soit des visites régulières ou occasionnelles, la prévention, la protection et la sécurité des personnes sont essentielles. Il en est de même pour les occasions de contact Homme-animal qui doivent se dérouler dans de bonnes conditions.

➡ **Les évaluations portent principalement sur :**

- la présence du Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)
- l'aspect visuel de la ferme et son entretien
- la gestion des nuisibles
- le remplacement de l'éleveur

## CHAPITRE 6 ENVIRONNEMENT

L'activité laitière, comme toute activité humaine, impacte l'environnement et les principaux milieux que sont le sol, l'air et l'eau, mais aussi la biodiversité. L'éleveur œuvre à limiter l'impact de ses activités, en raisonnant son action en fonction de l'interdépendance des éléments et ses pratiques durables. Dans un même temps, il cherche à s'adapter aux effets du changement climatique qui modifie les conditions de production en élevage.

➡ **Les évaluations portent principalement sur :**

- la gestion des déchets et le recyclage
- la fertilisation
- l'utilisation des produits phytosanitaires
- les économies et la production d'énergie
- les économies d'eau.

## CHAPITRE 7 BIEN-ÊTRE ANIMAL

Depuis toujours, le bien-être animal fait partie du métier d'éleveur. Sans le nommer, sans le définir, l'éleveur par ses gestes, ses pratiques et ses observations est soucieux, au quotidien, du confort et de la santé de son troupeau. C'est sa responsabilité et l'assurance d'une production laitière de qualité. Ancrée dans le socle de la démarche de responsabilité sociétale *France Terre de Lait*, depuis 2020, la filière laitière évalue le bien-être des troupeaux laitiers.

Les indicateurs retenus sont autant que possible centrés sur l'animal et en cohérence avec l'efficacité technico-économique des fermes laitières. Ils répondent aux 11 principes définis par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale et aux 5 libertés fondamentales de l'animal.

Utilisables dans tous les élevages laitiers, les indicateurs sont issus d'une démarche scientifique et technique Welfare Quality® qui a été construite par un consortium de chercheurs européens. Les indicateurs utilisés pour l'évaluation prennent en compte le travail quotidien des éleveurs : état corporel, boiterie, mammite, couchage...

➡ **Cette évaluation est complétée par d'autres rubriques :**

- l'abri des animaux, notamment en cas d'événements climatiques extrêmes
- le confort, l'aération et la luminosité des bâtiments
- les équipements de manipulation, le chargement des animaux

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**  
**[moninterpro@cniel.com](mailto:moninterpro@cniel.com)**

### **Cniel**

Le Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière est l'Interprofession qui réunit l'ensemble des acteurs de la filière laitière : les éleveurs laitiers, les coopératives et les industriels laitiers, ainsi que les acteurs de la grande distribution, du commerce et de la restauration collective. Association (loi 1901) reconnue par les pouvoirs publics français et européens, le Cniel est un lieu d'échanges entre les acteurs de la filière, de concertation et de débat intégrant les réalités du monde professionnel et les attentes et préférences des consommateurs-citoyens et de la société civile. Le Cniel a également pour mission et vocation de mettre à disposition à l'ensemble des publics des informations fiables, sourcées et étayées scientifiquement sur la filière laitière et les produits laitiers (qualité du lait, données économiques et de marché, modes de production, informations nutritionnelles etc.).



**France**terre**de**LAIT

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE

